

Un bluff politique. 1917 : La motion Francoeur

René Castonguay

Number 53, Spring 1998

L'idée d'indépendance au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7966ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Castonguay, R. (1998). Un bluff politique. 1917 : La motion Francoeur. *Cap-aux-Diamants*, (53), 22–24.

Un bluff politique 1917: La motion Francœur

par René Castonguay

Certains événements de notre histoire, que l'on croit *a priori* importants, ne sont, en fait, qu'une réaction à une conjoncture précise et ne représentent en rien un mouvement profond. Ces événements n'auraient jamais eu lieu sans un contexte particulier, seul responsable de leur existence. La motion Francœur est de ces événements.

La motion de J.-N. Francœur fait la une des journaux du Québec. (Archives du journal *La Presse*).



Photo à droite : Joseph-Napoléon Francœur (1881-1965). Député provincial de Lotbinière en 1908, il propose la sécession du Québec à la Chambre en 1917, si les autres provinces y consentent. Il sera orateur de l'Assemblée législative en 1919, puis ministre des Travaux publics en 1930. Photographie de Jules-Ernest Livernois. Archives nationales du Québec à Québec, P560, S2, D141004, P2).

Le 21 décembre 1917, Joseph-Napoléon Francœur, député libéral de Lotbinière, annonce qu'il présentera à l'Assemblée législative du Québec, lors de la reprise des travaux en janvier 1918, la motion suivante : «Que cette Chambre est d'avis que la province de Québec serait disposée à rompre le pacte fédératif de 1867 si, dans les autres provinces, on croit qu'elle est un obstacle à l'union, au progrès et au développement du Canada». Depuis, plusieurs ont vu cette motion comme un geste à inscrire dans le cheminement du Québec vers sa souveraineté. Malgré son caractère spectaculaire, la motion Francœur ne doit pas être interprétée ainsi. La Première Guerre mondiale divise profondément le pays. Pendant que le Canada anglais louange l'effort de guerre et l'enrôlement, le Canada français semble beaucoup plus détaché face à l'événement. À l'été de 1917, le gouvernement fédéral annonce qu'il aura recours à la conscription (enrôlement obligatoire). Les Canadiens anglais se réjouissent car, selon eux, cette mesure forcera les Ca-

nadiens français à participer à la victoire. Cependant, les statistiques démontreront que les Canadiens français s'enrôlent presque autant que les Canadiens anglais de vieille souche. Pendant les élections générales de décembre 1917, qui visent à faire accepter la conscription, on peut voir partout au Canada anglais des affiches et des annonces qui associent les adversaires de la conscription (principalement le Québec) à l'Allemagne et aux ennemis de l'Empire britannique. Les Canadiens français sont qualifiés de traîtres. Cette campagne est directement dirigée contre le chef du Parti libéral fédéral, Wilfrid Laurier, et le journaliste et politicien nationaliste Henri Bourassa, devenu le symbole de la résistance pour les anti-conscriptionnistes.

Au Canada français, et au Québec en particulier, on accepte mal ces attaques. Pour Bourassa et ses partisans, il est inutile d'aller se battre en Europe alors que les Canadiens français ont tant de mal à faire respecter leurs droits fondamentaux au pays. En effet, depuis 1912, l'enseignement du français est en péril en Ontario. Le gouvernement provincial, par le Règlement 17, vient pratiquement d'éliminer le français des écoles.



Il y a donc plus à faire ici qu'en Europe, conclut Bourassa. En prenant la tête de la résistance, Bourassa devient l'homme le plus influent au Québec pendant la guerre.

Le pays traverse alors la plus importante crise interne de son histoire. Il n'est plus question que d'injures entre les deux groupes. Même un mouvement de «Bonne Entente», mené par d'importants leaders des deux Canadas, n'arrive pas à faire baisser la pression. Et cette situation n'est pas sans répercussion importante du côté du gouvernement provincial. En effet, le premier ministre libéral Lomer Gouin, que le caractère ne destine pas à un rôle de second violon, voit son influence disparaître dans la province au profit de Bourassa que plusieurs voient comme le seul défenseur des véritables intérêts du peuple. Les libéraux se doivent de réagir pour crever l'abcès au Canada anglais et faire en sorte que Bourassa ne soit plus perçu comme le seul défenseur des Canadiens français.

C'est à ce moment que Francœur annonce la présentation de sa motion. Son but, affirme-t-il, est de mettre fin à la campagne de salissage qui a cours contre le Québec.

Un contexte tourmenté

L'initiative de Francœur aura de nombreux échos partout au Canada où elle est l'affaire du jour. Au Québec, la majorité des journaux prennent la chose au sérieux et plusieurs endossent les griefs énoncés par Francœur ; d'autres vont même jusqu'à appuyer la motion comme telle. C'est le cas de plusieurs journaux libéraux comme *Le Canada* et *Le Soleil* ou de journaux indépendants comme *L'Étoile du Nord*, *Le Franc-Parleur* ou *Le Progrès du Saguenay*. La presse conservatrice s'oppose évidemment à la motion, mais ne nie pas la nécessité d'agir contre la campagne canadienne-anglaise.

À l'extérieur de la province, la motion est également prise avec beaucoup de sérieux. Par exemple, les journaux de Toronto restent assez silencieux. Les sources nous apprennent que ce mutisme est volontaire, histoire de ne pas attiser le feu ; on suit ainsi le mot d'ordre lancé par le premier ministre fédéral, Robert Laird Borden, à ses troupes. Peut-être que les gens du Québec ont besoin de respirer un peu. Néanmoins, le *Daily Mail and Empire*, un des principaux journaux conscriptionnistes, affirme que le Québec doit rester dans la fédération. Quant aux journaux de l'Ouest, la plupart, dont le *Manitoba Free Press*, profitent de l'occasion pour en remettre contre Bourassa et les anti-conscriptionnistes.

Dans ce flot de réactions, quelle est la place des nationalistes et de Bourassa? Car, à première vue, on aurait pu s'attendre à une réaction très posi-

tive de leur part. Mais, si l'on regarde la motion Francœur comme une manœuvre dirigée à la fois contre le Canada anglais et contre Bourassa, on peut voir qu'elle a atteint ses deux cibles. En effet, les nationalistes passent l'événement sous silence, malgré le fait que le principal lieutenant de Bourassa, l'avocat de Québec Armand



Hector Laferté (1865-1971), député de Drummond, appuie la motion de Francœur. Photographie de Jules-Ernest Livernois. (Archives nationales du Québec à Québec, P560, S2, P300370-582).

Lavergne, ait proposé quelque chose de semblable à son chef deux mois avant la présentation de la motion. Les deux journaux du groupe, *Le Nationaliste* et *Le Devoir* ne parlent qu'accidentellement de la motion. En fait, Bourassa est touché, et il le sait. Il ne peut profiter de l'événement sans en donner le crédit aux libéraux provinciaux, ce qu'il ne saurait faire. Et Bourassa est opposé à la sortie du Québec de la fédération, les archives sont claires là-dessus. Donc, paralysé par la stratégie libérale, Bourassa reste dans l'ombre pendant les quelques semaines que dure l'affaire.

Malgré le silence des nationalistes, il ne fait aucun doute qu'au Québec, comme ailleurs au pays, la motion Francœur est le sujet de discussion le plus important au Canada après la guerre. La reprise de la session parlementaire en janvier, à l'Assemblée législative, s'annonce mouvementée.

Les débats tournent court

Lorsque s'ouvrent les débats sur la motion Francœur, le 17 janvier 1918, le Québec s'attend à vi-



vre un moment important. Mais il n'en est rien. Les débats se déroulent comme si l'affaire était déjà réglée. D'abord, les participants ne sont pas ceux auxquels on aurait pu s'attendre pour discuter d'une motion aussi importante. Seuls quelques députés libéraux d'arrière bancs prennent la parole. Il en va de même pour les deux

Lomer Gouin (1861-1929). Il fut premier ministre du Québec de 1905 à 1920. Au moment où J.-N. Francœur dépose sa motion, son influence disparaît dans la province au profit de celle d'Henri Bourassa. Photographie de 1916. (Archives nationales du Québec à Québec, P1000, S4, D39, P3).



députés conservateurs qui participent aux discussions. Les têtes d'affiche du Parti libéral, comme Louis-Alexandre Taschereau ou Walter Mitchell (trésorier de la province), restent muets malgré le fait qu'ils aient chacun préparé un discours pour l'occasion. Seul le premier ministre Lomer Gouin prend part au débat à la toute fin pour affirmer, dans un discours fort intéressant, son attachement au Canada.

Pourquoi la motion reçoit-elle si peu d'attention? Il semble qu'elle ait déjà atteint son but : affirmer l'attachement du Québec au Canada tout en faisant prendre conscience au Canada anglais de son attitude injuste envers le Québec. C'est ce que prétend d'ailleurs Francœur dans son deuxième discours, celui où il annonce le retrait de sa motion en affirmant que, de toute façon, il n'avait nullement l'intention de la laisser atteindre l'étape du vote. À cette annonce, les journaux du Québec félicitent Francœur pour son geste. Tous jugent, en effet, que le Canada anglais a compris la leçon. Seul *Le Progrès du Saguenay* regrette que Francœur ne soit pas allé jusqu'au bout.

Le sérieux de la motion

Peut-on considérer la motion Francœur comme une étape dans la marche du Québec vers sa souveraineté? Ce serait là commettre une grave erreur de jugement face à l'événement. En effet, Francœur n'a présenté sa motion que pour faire prendre conscience au Canada anglais que son attitude envers le Québec risquait d'infliger de graves blessures au pays. Il faut bien remarquer le caractère conditionnel de la motion («[...] si, dans les autres provinces, on croit [...]») qui démontre bien le manque de conviction idéologique du proposeur.

La participation de Gouin paraît plus que probable dans le dépôt de la motion. Sinon, comment expliquer que les têtes d'affiche de son parti ne se soient pas mêlées au débat? Comment expliquer que le premier ministre, connu pour son autorité sur son caucus, n'ait pas pénalisé le député pour l'avoir mis dans l'embarras? Tout porte à croire que la motion Francœur est un événement bien calculé par les dirigeants du Parti libéral. D'ailleurs, Francœur ne semble pas être revenu sur l'indépendance du Québec ni sur la scission de la fédération par la suite. Inévitablement, il faut voir la motion Francœur comme un bluff politique de la part du gouvernement de Gouin afin de faire tomber la pression qui étouffait alors le Canada. Le bluff vient du fait qu'il n'était aucunement question pour les libéraux d'aller au bout de la motion, ni même de la faire voter, peu importe la réaction du Canada anglais. Mais il fallait que le discours soit autre afin de faire réagir les dénigreur de la province.

Quel a été l'impact de la motion Francœur? À court terme, elle a porté ses fruits : le Canada anglais a atténué ses propos envers le Québec, du moins jusqu'à la fin de la guerre. À moyen terme, il ne semble pas que le souvenir de la motion ait été préservé dans la mémoire collective. On ne trouve que peu de traces de la motion, même dans les livres d'histoire. On ne la voit ressurgir que lorsque le discours nationaliste se cherche des points de repère, mais c'est là donner à l'événement une signification qu'il ne mérite pas. La motion Francœur ne peut servir les fins souverainistes, mais peut être considérée comme un indicateur des relations souvent très difficiles qui ont toujours prévalu entre les Québécois et les Canadiens anglais. ♦

Pour en savoir plus :

René Castonguay. *La motion Francœur (1917-1918)*, mémoire de maîtrise, département d'histoire, Université de Montréal, 1989, 137 p.

René Durocher. *La motion Francœur*, dans André Champagne. *Le Québec contemporain*. Sillery : Septentrion/Société Radio-Canada, 1995, p. 93-105. (Collection Entretiens avec l'histoire, n° 2).

René Castonguay est historien.



La crise de la conscription sert de toile de fond au dépôt de la motion Francœur. Ici, une affiche pour inciter les Canadiens français à s'enrôler. (Archives nationales du Canada).

